

Communiqué de presse
Paris, le 18 décembre 2024

Nomination d'un nouveau Premier ministre : une opportunité de rééquilibrer et repenser la politique du transport aérien en France ainsi que sa décarbonation

À l'occasion de la nomination de François BAYROU et de la formation d'un nouveau gouvernement, la FNAM entend attirer l'attention du nouveau Premier ministre sur **la nécessité de reconsidérer l'importance du transport aérien français** pour l'économie française.

Une étude récente du cabinet Deloitte a ainsi notamment souligné le fait que le secteur du transport aérien en France soutient ainsi 567 946 ETP (emplois directs, indirects et induits), génère 52 milliards de valeur ajoutée, soit l'équivalent de 1.8% du PIB. A titre d'exemple, 37% des recettes des touristes internationaux en France, soit 23 milliards d'euros, sont le fait de voyageurs arrivés en avion.

La FNAM a alerté depuis plusieurs mois sur les risques majeurs que le projet d'augmentation de la Taxe de Solidarité sur les Billets d'Avion (TSBA) du précédent gouvernement faisait peser sur l'attractivité de la France et de ses territoires, la continuité territoriale, la compétitivité des compagnies basées en France ainsi que la capacité du secteur aérien à se décarboner.

La FNAM appelle ainsi le nouveau gouvernement, en amont des nouvelles discussions autour du Projet de Loi de Finances 2025, à abandonner ce projet au caractère récessif compte tenu du rôle catalytique que joue le transport aérien, secteur d'excellence, pour l'économie française. Cela apparaît d'autant plus important dans un contexte où des pertes d'emplois significatives sont anticipées en France dans les prochains mois. La FNAM avait ainsi évalué à 11 500 le nombre d'emplois menacés par le projet du gouvernement démissionnaire.

La FNAM reste pleinement déterminée et mobilisée contre toute augmentation de la taxation du transport aérien qui serait mise en œuvre sans concertation avec le secteur et sans étude d'impact. **Elle en appelle également à une véritable réflexion du prochain gouvernement sur les moyens à mettre en place afin de garantir la réalisation de la feuille de route de décarbonation du secteur.**

La FNAM, le GIFAS et l'UAF ont à cet égard fait part du point de vue de la filière aéronautique française, dans le cadre de la concertation sur l'énergie et le climat, sur les projets de stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3) et de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3)¹. L'objectif doit bien être de réduire les émissions du transport aérien et non le transport aérien en tant que tel.

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

¹ <https://www.fnam.fr/concertation-nationale-sur-lenergie-et-le-climat/>